



**VILLAGE EN  
CHANSON DE  
PETITE-VALLÉE**

## **Sous-chef·fe**

Sous la supervision du chef cuisinier, la personne titulaire du poste assiste ce dernier dans la préparation des repas et la gestion de la cuisine.

### **PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

#### **Gestion opérationnelle :**

- Superviser les cuisiniers et le reste du personnel de cuisine ;
- Participer à la gestion des stocks alimentaires, en veillant à la disponibilité constante des ingrédients nécessaires. Le cas échéant, effectuer des commandes, contrôler les inventaires et garantir un stockage adéquat des produits ;
- Gérer efficacement son temps pour répondre aux besoins de la cuisine, notamment pendant les périodes de forte affluence.
- Respecter l'horaire de travail attribué par son ou sa supérieure immédiate ;
- Respecter l'équipe de travail ainsi que le personnel de service avec lequel il ou elle collabore de manière étroite.
- Monter les assiettes en suivant les normes et standards de l'organisme, en s'assurant de toujours livrer des assiettes soignées ;
- Veiller à la fraîcheur des aliments servis ;
- Assurer l'hygiène et la propreté des surfaces et des contenants utilisés pour l'entreposage des produits.

#### **Développement durable :**

- Appliquer les principes de développement durable promus par l'organisation.

### **PROFIL RECHERCHÉ**

- Passion pour la cuisine
- Sens de l'organisation
- Capacité à travailler sous pression
- Sens des responsabilités
- Créativité
- Excellente aptitude au travail d'équipe
- Bonne condition physique

## CONDITIONS D'EMPLOI

Contrat saisonnier (été 2025, dès juin) Possibilité de prolongation  
Petite-Vallée, Gaspésie  
Postes à temps plein  
Possibilité de fournir l'hébergement  
Rémunération selon la politique en vigueur  
Autres avantages exclusifs aux employé.es du Village en chanson

## DÉPÔT DES CANDIDATURES

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intention à **Anna-Kim Fournier**, coordinatrice - bar et restauration, à l'adresse suivante :  
**info@festivalenchanson.com**.

**Date limite pour postuler : 21 février, 17h**

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.